

Dossier

Le très haut débit pour tous

Pour pouvoir lutter économiquement avec les autres départements de la Région parisienne, le conseil général des Yvelines s'est engagé dans un vaste plan de déploiement de la fibre optique. Si les entreprises sont déjà bien équipées à ce niveau, les particuliers sont maintenant concernés. 15% des foyers seront fibrés dans un premier temps. Coût global : 160 millions d'euros.

L'ARRIVÉE DU très haut débit dans les Yvelines est un enjeu majeur du développement économique de notre département. Dans un contexte de forte concurrence entre les territoires, l'installation de la fibre optique fait désormais partie des critères pris en compte par une entreprise pour déterminer son choix d'implantation. C'est sous la présidence de Franck Borotra que le conseil général des Yvelines a pris la mesure de l'enjeu et s'est lancé dans une révolution numérique. Aujourd'hui, une nouvelle phase voit le jour.

158 communes gérées par le Département

Notre département est divisé en trois secteurs : des zones denses et moyennement denses (104 communes) où les opérateurs SFR et Orange installent eux-mêmes la fibre optique, et le reste du département (158 communes), où le conseil général se charge du déploiement pour ensuite proposer les infrastructures aux opérateurs du marché. Entreprises et particuliers sont concernés au même niveau



◆ Le conseil général prévoit un budget de 150 millions pour équiper le département en fibre optique.

pour l'installation de ce très haut débit. Alors qu'un schéma d'aménagement a été adopté par l'assemblée départementale en mars dernier, les deux premiers plans avaient permis de fibrer 4 000 entreprises dans les Yvelines, 90% des zones

d'activité, soit 80% des bassins d'emploi. 515km de réseau sont déjà déployés sur 3 000km au total. Maintenant, pour le Département, il s'agit désormais d'équiper les particuliers. «Nous avons comme objectif d'installer 101 000 prises, soit 15% des

foyers de notre zone pour compléter le déploiement des opérateurs privés. Le but étant que toutes les Yvelines soient fibrées pour 2020, confie Marie-Christine Servant, directeur de la mission numérique au Département. Nous allons aller dans des zo-

nes mal desservies où les opérateurs privés n'avaient pas trouvé de rentabilité économique pour intervenir. En revanche, du côté des zones déployées par les opérateurs privés, il n'est pas toujours facile d'avoir une vision précise car ils restent assez discrets sur l'état de leurs avancements. Nous savons que dans certaines zones cela se passe bien, dans d'autres moins bien...»

Un budget de 160 millions

Pour la zone où le Département reste à l'initiative, un comité de pilotage a été mis en place pour déterminer le cadrage, le phasage et le coût du projet. «Il s'agit avant tout d'aménagement du territoire, poursuit Marie-Christine Servant. Les zones mal équipées où l'ADSL ne passe pas bien aujourd'hui, la prise en charge du raccordement mais aussi la volonté ou non d'un opérateur de prendre le relais quand nous aurons terminé l'installation sont des critères majeurs. La question du coût de raccordement est impor-

tante aussi. Aujourd'hui, France Télécom (Orange), pour regagner des parts de marché, facture 99 euros le raccordement d'un particulier au réseau. Quelle sera la pérennité de cette offre ? Dans la zone de compétences du conseil général, cela n'est pas encore déterminé, sachant que nous avons 75% d'habitat pavillonnaire pour 25% de collectif. Qui raccorde et qui paie sont des questions qui restent encore en suspens mais l'on sait que les opérateurs aiment bien raccorder eux-mêmes car cela leur permet de voir des clients potentiels.»

Concernant le coût global du projet, le conseil général l'estime à 160 millions pour sa zone d'intervention. «Mais nous ne serons pas les seuls à financer. L'Etat par le biais du fonds national pour la société numérique devrait apporter entre 20 et 25 millions, la Région et les différentes intercommunalités 20 millions chacune, le reste étant à notre charge.» Vivement 2020 !

Stéphane Gauthier